

Ce document constitue un outil de documentation et n'engage pas la responsabilité des institutions

► **B**

DÉCISION DE LA COMMISSION

du 16 janvier 1997

**fixant les conditions particulières d'importation des produits de la pêche et de l'aquaculture
originaires de Russie**

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(97/102/CE)

(JO L 35 du 5.2.1997, p. 23)

abrogée par:

Journal officiel			
	n°	page	date
Règlement (CE) n° 1664/2006 de la Commission du 6 novembre 2006	L 320	13	18.11.2006

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:1997D9102:20050624:FR:PDF>